



BUGEYSUD
Cercle des qualités

DEMANDE D'ALIGNEMENT ET D'AUTORISATION DE VOIRIE

Le demandeur

Nom : Prénom :
Dénomination :
Adresse :
Téléphone :

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse :

Localisation du site concerné par la demande

Commune :
 Voie communale n° Route départementale n°
 Hors agglomération En agglomération
Adresse :
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) :

Nature et date des travaux

Alignement

Sans travaux Avec travaux
Description des travaux :

Aménagement d'accès

Avec franchissement de fossé Sans franchissement de fossé
Description des travaux :

Tranchée

Sous chaussée Sous accotement
 Tranchée longitudinale - Longueur : Tranchée transversale
 Eau potable Eaux pluviales Opérateurs réseaux
 Eaux usées Electricité Autres
Description des travaux :

Occupation du domaine public

Sur chaussée Sur trottoir Sur accotement
Précisez la nature de l'occupation :

Autres travaux

Précisez la nature des travaux :

Date de début : Durée :

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : Le :

Signature du demandeur

AVIS DU MAIRE

Favorable Défavorable

Cachet et signature

INFORMATION

Cet imprimé simplifié pourra être utilisé sur le territoire de la communauté de communes Bugey Sud
En remplacement des imprimés nationaux
Pour les compétences relevant du maire ou de la communauté de communes

Notice d'emploi

Le demandeur est la personne qui représente et dépose la demande au nom du bénéficiaire. Il s'agit généralement de l'entreprise qui réalise le chantier ou d'un notaire.

Le bénéficiaire est la personne ou le service public propriétaire de l'ouvrage concerné.

Le demandeur doit veiller à donner des informations les plus précises possibles. Certains champs du formulaire doivent être obligatoirement renseignés pour garantir le traitement des demandes dans les meilleurs délais. Ils concernent :

- Les coordonnées du demandeur et du bénéficiaire s'il est différent
- La localisation du site
- La date et durée des travaux
- Les précisions particulières selon les natures de travaux
- La fourniture des pièces jointes

La demande sera déposée en mairie pour avis du maire.

Après avis, le maire transmettra cette demande à la communauté de communes Bugey Sud, pour instruction.

A noter que toute demande devra parvenir à la communauté de communes Bugey Sud au moins 15 jours avant le début des travaux

Pièces à joindre à la demande – Délai d'instruction

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation devra être accompagnée des pièces suivantes :

- Plan de situation 1/5 000 ou 1/10 000^{ème}
- Plan de localisation précis 1/500 ou 1/ 1 000^{ème}
- Plan schématique du projet de travaux ou d'occupation du domaine public 1/50 ou 1/ 100^{ème}

Compétence sur le territoire de la communauté de communes Bugey Sud

Alignement

Sur voie communale	En et hors agglomération	Le maire
Sur route départementale	En et hors agglomération	Le conseil général

Autorisations de voirie (tranchée, accès)

Sur voie communale	En et hors agglomération	La communauté de communes
Sur route départementale	En et hors agglomération	Le conseil général

Occupation du domaine public

Sur voie communale	En et hors agglomération	Le maire
Sur route départementale	En agglomération	Le maire
Sur route départementale	Hors agglomération	Le conseil général